

# Lettre ouverte de l'EPL Angers Le Fresne

Le personnel de l'EPL Angers Le Fresne a appris récemment que la situation financière de l'établissement s'est fortement dégradée lors de cette année civile 2018, plus particulièrement concernant les CFPPA.

## Les causes en sont multiples :

- Les nouvelles modalités du marché de la formation professionnelle, que la Région Pays de La Loire a définies, ont divisé par deux les financements du CFPPA Angers Le Fresne, sans pour autant diminuer les coûts de fonctionnement (même nombre de groupes).

Cette mise en concurrence, notamment sur les formations continues de niveau 3, dont nous n'avons pas été attributaires, nous a fait perdre 2 formations : celle de Technicien du Génie Écologique (TGE) et l'autre, « historique », du Brevet de Technicien Supérieur Agricole option Aménagements Paysagers (BTSA AP). Cette formation, menée au CFPPA du Fresne depuis 1980, présentait chaque année un taux de remplissage toujours correct, avec de bons taux de réussite aux examens et d'insertion.

*Pour information : à ce jour le BTS en formation continue en un an, qui fonctionnait très bien et depuis de nombreuses années dans notre centre, a purement et simplement disparu puisque la MFR attributaire de la formation n'a pas réussi à le mettre en œuvre dans ce format.*

- Ces décisions s'accompagnent d'une baisse de recrutement liée à une conjoncture exceptionnelle dans la filière, mais également à des choix politiques, économiques et sociaux qui ne sont pas de notre ressort.

- Cette baisse est par ailleurs accentuée par le nouveau mode de financement (à l'heure stagiaire et non plus au groupe), ce qui fragilise davantage le centre.

## Quel établissement ou entreprise serait capable de tenir en baissant très fortement son chiffre d'affaires, avec une activité quasi similaire ?

Pendant que la situation se dégradait, l'équipe du CFPPA n'est pas « restée les bras croisés ». A l'écoute des professionnels (et du marché) et convaincu de l'intérêt de ses formations, le Centre s'est adapté en ouvrant le BTSA AP et la formation TGE sous divers statuts : contrats de professionnalisation, CIF, financements individuels. L'ensemble du personnel, aussi bien formateur qu'administratif, s'est impliqué pour mener à bien ces actions.

A cela s'ajoute un rapprochement constant et délibéré vers le monde professionnel, en étant attentif à ses évolutions et ses attentes. Les formateurs restent systématiquement prêts à s'adapter au monde du travail et à ses enjeux. Nous pouvons citer notamment les nouveaux dispositifs et les manières de les mener : comité de pilotage TGE, organisation modulaire du BTS...

Depuis des années les formateurs du CFPPA apprennent à tenir compte d'un public diversifié, les évolutions pédagogiques en témoignent : accompagnement d'un public en situation de handicap, dédoublement des heures de formation pour concilier théorie et pratique (exemple : les mathématiques enseignées pendant les heures de construction paysagère), développement d'outils ludo-pédagogiques mis à disposition dans le Centre

De Ressources, développement d'heures de soutien permettant une individualisation des apprentissages. Toutes ces évolutions s'accompagnent d'une réflexion autour de la pédagogie et d'un accompagnement social et professionnel renforcé.

Si cela offre des résultats encourageants (beaucoup d'apprentis continuent leur formation au centre, la plupart trouvent un emploi par la suite, les retours sont positifs) ; les difficultés à s'adapter toujours plus, pour les personnels, provoquent aussi des surcharges de travail importantes, qui fragilisent l'équipe.

### **Ainsi, l'ensemble du personnel de l'EPL Angers Le Fresne demande :**

- à la Région Pays de la Loire de nous attribuer les ouvertures de formations pour lesquelles le centre a déposé des demandes, c'est-à-dire la Licence Professionnelle Management, le BTSA AP et le TGE (que nous n'avons pas obtenus l'an dernier en formation continue).

- à la Chambre d'Agriculture, l'UNEP et au SRFD, un soutien fort et décisif pour ouvrir ces trois formations en apprentissage ; notamment le BTSA AP, formation historique du Centre ainsi que le TGE, formation unique en France, initiée grâce au soutien de la Région et désormais reconnue au RNCP.

Ces ouvertures permettraient de conforter l'offre existante, en favorisant la mixité de publics (salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation et apprentis).

- à la Région Pays de la Loire de revoir sa dotation de fonctionnement, qui n'a pas évolué depuis 2013 !

- au SRFD d'assurer le financement du poste de chargé de Bourse et Examens, qui est assuré intégralement par l'EPL Angers Le Fresne. Ce poste avait été créé dans le cadre de la compensation du poste de formateur fonctionnaire titulaire du Centre. Aujourd'hui, ce poste sert 23 établissements dans le département. Pourquoi l'EPL Angers Le Fresne devrait-il encore en assumer seul la charge ?

- à la Région Pays de la Loire un soutien exceptionnel afin de résorber le déficit 2018 et permettre ainsi à l'EPL d'aborder l'avenir dans de meilleures conditions.

L'ensemble du personnel refuse de croire que la Région va laisser la situation se dégrader. Dans une région reconnue comme bassin horticole, l'EPL Angers Le Fresne jouit aujourd'hui d'une réputation nationale (voire internationale) d'excellence. Les concours régionaux et nationaux en témoignent : dans les filières initiale, continue et de l'apprentissage, les apprenants de l'établissement obtiennent de très bons résultats. Ces chiffres sont dus au sérieux d'une équipe disponible et compétente. Enfin, les formations en apprentissage bac pro affichent un taux de remplissage très élevé, laissant présager une hausse de l'activité.

Par ce courrier, le personnel, uni et déterminé, demande solennellement, à la Région Pays de la Loire notamment, d'aider l'EPL Angers le Fresne à sortir de cette situation.

**D'autres établissements en France, dans des situations équivalentes, ont été soutenus par leurs instances régionales....**

**Pourquoi pas en Région Pays de la Loire?**